

Territoire du Ruanda-Urundi



SERVICE DES AFFAIRES ECONOMIQUES

PERMIS D'EXPLOITATION No 17/53

Délivré à TINOR

comme suite à la demande introduite en date du 6 mai 1953.

Nature et situation de l'établissement :

Exploitation minière située à Mubona - Ruhengeri.

Extraction du minerai même par minage.

Traitement mécanique du minerai.

Date de l'enquête Commodo-Incommodo: 10 mai 1953 au 10 juin 1953.

Outre les conditions générales d'exploitation prévues par les ordonnances sur les établissements classés, notamment par l'ordonnance du Gouverneur Général du 17 février 1919, rendues exécutoires au Ruanda-Urundi par l'ordonnance n° 46 du 10 octobre 1930, la mise en exploitation de l'établissement faisant l'objet du présent permis est subordonnée aux conditions spéciales suivantes:

- 1) L'exploitation de l'établissement ci-dessus désigné devra commencer au plus tard le.....
- 2) La validité du présent permis est subordonnée au respect des prescriptions légales ou réglementaires présentes ou futures d'application pour l'établissement.

Ruhengeri le 8-4 1953.

Le Chef d'Entreprise ou son préposé

Ruhengeri le 15-6- 1953.

L'Administrateur de Territoire